



Atelier Relais – Espace Prévert
Rue du Vivarais
54500 VANDOEUVRE
Email : atelierrelais@aol.com
Site : www.atelierrelais-vandoeuvre54.org
☎/FAX : 03.83.57.88.62

PRÉSENTATION DE L'ATELIER RELAIS DE VANDŒUVRE 2006/2007



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ATELIER RELAIS

1 Le dispositif

1-1 L'encadrement

L'équipe éducative se compose d'un professeur des écoles spécialisé option F, Anthony Fabié, d'une éducatrice, coordinatrice associatif, Virginie Simon et d'un assistant d'éducation, Michel Rabot.

Même si les tâches et fonctions de chacune des trois personnes sont clairement définies, l'équipe travaille en partageant les expériences et les idées.

1-2 Fonctionnement de la structure et calendrier

Conformément aux exigences de l'inspection académique et au regard des sessions précédentes, l'atelier fonctionnera cette année avec quatre sessions de cinq semaines. Une semaine supplémentaire est donc ajoutée à chaque session.

- Session n°1 du 16 Octobre au 28 Novembre
- Session n°2 du 11 Décembre au 26 Janvier
- Session n°3 du 26 Février au 30 Mars
- Session n°4 du 30 Avril au 1^{er} Juin

Nous avons opté, en équipe, pour ce calendrier pour deux raisons essentielles :

- un démarrage plus précoce afin d'attirer l'attention sur le besoin de récupérer des élèves av1-2 TD-000

2 Les missions de l'atelier relais

L'atelier relais reste une structure de type scolaire, même si elle collabore avec des services non scolaires (FOL, associations culturelles et sportives, mairie...).

Le principe de fonctionnement d'une équipe coordonnée est indispensable.

2-1 Mission de re-scolarisation

Afin de mieux cerner le profil scolaire et comportemental des élèves accueillis en session, nous souhaitons, dès le signalement et sans attendre la décision d'admission, rencontrer le professeur principal pour faire un premier point. Nous essayons également de mettre en œuvre un document de liaison avec les professeurs afin qu'ils y indiquent les notions et parties du programme qui pourraient être abordées durant le passage à l'atelier : Mme la principale adjointe du Collège Callot nous a déjà fait part d'un document.

Nous souhaiterions aussi faire en sorte que nos élèves passent, dès leur arrivée, un bilan orthophonique au sein de l'atelier. Pour cela, nous avons pris contact avec une orthophoniste de Villers qui accepterait de venir une demi-journée ou deux à l'atelier. Légalement, nous avons besoin de signer avec elle une convention et c'est à nous que reviendrait la tâche de récupérer directement auprès des parents l'ordonnance qui prescrit ce bilan. Le bilan servirait à diagnostiquer des troubles majeurs qui empêcheraient une bonne maîtrise de la langue. Il donnera également des pistes de travail à l'enseignant de l'atelier et aux professeurs du collège.

Dans la mesure du possible, les temps d'enseignement et de remédiation seront construits en fonction de chaque élève. Il y aura alternance entre les temps de travail collectifs et individuels. Nous essaierons d'utiliser deux salles de classe : l'actuelle et la salle n° 8. Cette dernière devant servir de salle de travail en autonomie sous la responsabilité de Jacques ou Michel. L'enseignant utilisera la salle de classe habituelle pour des temps d'enseignement et de remédiation.

Le plus souvent possible, les enseignements seront « rattachés » aux différents projets afin qu'ils prennent sens et que les élèves puissent prendre conscience de l'utilité des différentes disciplines.

Afin de faciliter le retour des élèves dans leur établissement en fin de session, nous envisageons un retour progressif sous forme de demi-journées lors de la cinquième semaine de session. Nous essaierons également la dernière semaine de cibler le travail scolaire sur le programme et la progression du collège, toujours avec pour ambition de faciliter le retour du jeune dans son établissement.

2-2 Le travail de socialisation

Les démarches inhérentes aux activités de l'atelier relais reposent sur la mise en œuvre de stratégies de réconciliation sociale et scolaire.

L'objectif majeur est de resocialiser et de rendre certains repères à ces jeunes en voie de marginalisation.

Pour cela, nous nous appuyons, en part02 smdu cntr acnsme lem

éne ariflierdise lemeapptrntlisla

partenaires au sein des projets les confrontent avec des « mondes » différents et avec des nouveaux codes de conduite et de comportement : chose indispensable à nos yeux.

Il semble exister une corrélation entre décrochage scolaire et manque d'estime de soi et nous pouvons souligner, que majoritairement, les élèves qui n'ont jamais accroché scolairement sont des élèves qui n'ont pas une image positive d'eux-mêmes.

Travailler avec une pédagogie du projet évite de placer le savoir au centre de l'enseignement : cela rassure et aide à la motivation pour ces élèves en rupture scolaire. Les différents projets ouvrent des « mondes méconnus » et vont, nous l'espérons, placer l'élève dans des situations de réussite qui vont l'aider à se construire une image positive de soi.

2-3 Le travail avec les familles

L'équipe de l'atelier relais souhaite impliquer les familles le plus possible dans le projet d'accueil et de suivi de leur enfant.

Tout d'abord, nous souhaitons rencontrer les familles individuellement avant le début de la session : nous leur présenterons la structure et le contenu de la session. C'est à ce moment également que nous signerons le contrat d'accueil.

Nous réfléchissons également à la réalisation d'un outil de liaison qui permettrait de faire le bilan hebdomadaire du jeune : travail, implication dans les activités et comportement...

En fin de session, nous souhaitons reprendre contact avec les familles afin de faire le bilan de la session écoulée. Nous nous appuierons, éventuellement, sur les différents bilans réalisés pendant la session pour impliquer les parents dans le projet de suivi des élèves et d'accompagnement. De plus, nous travaillons sur un document écrit qui sera transmis à ces dernières et qui reprendra le bilan effectué oralement.

Tout ce travail doit aider les familles à reprendre pied dans leur rôle de parents.

2-4 Le travail de suivi et d'accompagnement avec les collègues

En tout premier lieu, nous souhaitons très sincèrement collaborer au mieux avec les collègues et mettre en place un véritable partenariat.

Lors de nos premières visites, nous avons attiré l'attention des équipes dirigeantes sur la nécessité de « repérer » rapidement les élèves en voie de décrochage et d'éviter, dans la mesure du possible, d'attendre les situations de crise pour orienter les élèves vers l'atelier. Cela nous semble indispensable si nous voulons vraiment que notre structure joue son rôle à part entière et œuvre de manière cohérente au retour des élèves dans l'établissement d'origine.

Au regard des sessions passées, nous nous sommes rendus compte que le passage en atelier était souvent vécu comme une parenthèse sans trop de liens avec l'établissement. Afin de « remettre » du lien entre nos deux structures, nous avons opté pour un certain nombre de mesures que nous vous présentons brièvement :

- rencontre du professeur principal avant la décision d'admission,

- mise en place d'une fiche de liaison stipulant certains points du programme ou notions à aborder durant la session,
- retour progressif au collège lors de la 5^{ème} semaine,
- mise en place d'un document de liaison hebdomadaire,
- collaboration avec un enseignant référent
- prise en compte du collège des notes d'évaluation données durant la session au sujet des apprentissages mais aussi du comportement.

3 L'emploi du temps et les activités de l'atelier relais

3-1 Les enseignements généraux

Nous avons conscience qu'en cinq semaines nous n'allons pas faire de miracle en ce qui concerne la remédiation des apprentissages fondamentaux.

Malgré tout nous allons essayer d'être cohérent dans cette démarche de remédiation, notamment en nous appuyant sur des parcours individualisés.

Cette différenciation s'appuiera sur les bilans réalisés (orthophonie...) et sur les demandes des différents professeurs.

Comme précisé précédemment, les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} seront scindés dans les salles n° 8 et 12 avec une alternance entre les temps de travail collectifs et plutôt transmissifs et les temps de travail en autonomie.

Afin de motiver les élèves, mais aussi de leur faire percevoir la liaison atelier relais/ collège d'origine, nous transmettrons les résultats d'évaluation aux différentes équipes qui les feront apparaître dans le bulletin trimestriel. A cela, et toujours dans le même esprit, s'ajoutera une note d'évaluation du comportement.

3-2 Les activités culturelles et sportives

Plusieurs activités sont abordées pendant les sessions, en voici quelques unes :

L'équitation :

- approche de l'animal,
- partage des tâches et soins apportés aux chevaux,
- respect de soi, des autres, de l'animal,
- motricité, prise de risque...

L'activité théâtre :

- expression orale,
- travail sur l'imaginaire et la créativité,
- écoute, respect,
- confiance en soi,
- « ouverture » culturelle,

Danse, relaxation :

- conscience de son corps,
- motricité,
- retour au calme, relaxation,
- découverte des possibilités du corps,
- confiance et dépassement de soi...

3-3 Le projet de réalisation

Nous souhaitons, dans la mesure du possible, que les activités citées plus haut soient en lien avec un projet global de session. A l'heure actuelle, nous effectuons les démarches pour la réalisation du projet suivant : conception et fabrication de voitures hippomobiles pour poneys.

Nous pensions au tout début, réaliser un char pour le défilé de la Saint Nicolas et pour cela, nous avons contacté l'éperon de Brabois pour le prêt d'un plateau et d'une paire de chevaux de trait. A partir de là, nous pouvions réaliser ce char avec les ateliers municipaux de la ville de Vandoeuvre.

Ce projet de départ n'est pas réalisable pour diverses raisons mises en avant par le responsable du centre équestre, notamment l'absence d'une paire de chevaux de trait. Cependant, il nous a dit pouvoir nous prêter des poneys à la condition, bien évidemment, d'adapter notre projet en conséquence.

De fait, le plateau initialement prévu pour être tracté par des chevaux de trait n'est pas tractable par des poneys... Nous envisageons donc de concevoir et fabriquer un plateau (qui servira à la réalisation du char de défilé) adapté à des chevaux de petites tailles. En cas de retard dans notre réalisation, il devient possible de faire encore évoluer ce projet : soit en participant à une autre manifestation (carnaval par exemple) ou bien en utilisant ce plateau pour fabriquer une voiture hippomobile pour poneys. Voiture qui pourrait servir à une action auprès d'écoles maternelles dans le cadre des fêtes de Pâques par exemple, ou bien qui pourrait être utilisée par des adhérents du centre équestre qui souhaiteraient atteler leurs poneys.

Au regard des plans de construction et de l'observation des voitures pour chevaux déjà existantes au centre, la réalisation ne semble pas impossible.

Dans tous les cas, nous gardons en tête l'aspect sécurité en nous informant des machines et outils utilisables par nos jeunes et réfléchissons à la mise en œuvre d'un encadrement maximum.

Ce projet est certes ambitieux mais il a l'avantage de réunir de nombreux partenaires de fonctions, d'âges et de statuts différents :

- les adhérents du centre équestre dont un monsieur assez âgé et passionné de chevaux et d'attelage,
- les ateliers municipaux avec lesquels nous souhaitons œuvrer étroitement.

Cette réalisation permettrait de construire un objet utile et volumineux : utile parce qu'il va servir aux adhérents mais aussi parce que nous aimerions l'utiliser pour le défilé de Saint Nicolas ou bien pour rendre visite aux écoles maternelles de Vandoeuvre au moment des fêtes de fin d'année.

Ce lien avec la ville et l'implication de partenaires est fondamental. Nos jeunes peuvent y trouver une source de fierté et de valorisation. Ils pourront peut être aussi servir de « modèles » à des petits des maternelles et du primaire. Ce projet s'inscrit aussi dans la thématique des fêtes de Saint Nicolas de la ville de Vandoeuvre qui est : « le monde merveilleux des enfants ».

La réalisation permettra aussi l'approche de différents métiers et savoir-faire : menuiserie, métallerie, peinture, traçages...

Enfin, cela peut permettre une meilleure transversalité des apprentissages fondamentaux : construction géométriques, tracés, travail sur les différentes unités de mesure, lecture de plan et de consignes écrites...

3-4 Le suivi des élèves

C'est un des points, sans doute, les plus délicats à mettre en œuvre. Le retour « abrupt » après une session complète nous semble inadapté. C'est pourquoi nous souhaitons un retour du jeune dès la 5^{ème} semaine.

Le professeur référent doit, en quelque sorte, prendre notre relais en regardant de près l'évolution du gamin notamment lors d'entretiens.

Nous devons penser aussi à la manière de maintenir du lien avec nous, équipe de l'atelier-relais : soit en nous déplaçant soit en demandant au jeune de venir nous voir. Dans tous les cas, ces mesures doivent être clairement énoncées lors de l'arrivée de l'élève et elles doivent s'inscrire dans les termes du contrat d'accueil.

A son retour, l'élève doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement aux devoirs : ceci se fera dans le cadre d'études encadrées ou bien grâce à l'intervention de MJC ou d'associations de quartier.

Nous devons aussi réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour faire durer d'éventuelles rééducations orthophoniques ou autres... Peut-être en appelant régulièrement les services concernés ou en collaborant avec des services comme le dispositif de « réussite éducative » ou les services du conseil général.

En plus de l'intervention, éventuelle, d'une orthophoniste, nous avons pris contact avec le CMP de Vandoeuvre et plus particulièrement le responsable de la structure.

L'objectif de cette première rencontre était d'abord de nous présenter et de savoir quels sont nos rôles et fonctions. En plus de cela, nous souhaitons avoir un interlocuteur au sein de cette structure.

Cet interlocuteur nous permettra de guider au mieux les familles et nous pourrons ainsi « échanger » sur un jeune qui aurait besoin des services du C.M.P.

Sur un autre registre, responsable de la structure nous a informé d'un dispositif qui avait été mis en place au sein de la classe relais du lycée Prouvée. Il prenait la forme d'une rencontre mensuelle durant laquelle l'équipe enseignante faisait part de ses doutes et de ses difficultés à gérer des jeunes en rupture.

EXEMPLE D'UN DOSSIER D'ACCUEIL AU SEIN DE L'ATELIER RELAIS

1 Le contrat d'accueil

Le contrat d'accueil entre les parents, l'élève et l'atelier relais

Nom : Prénom : Collège :

Les parents s'engagent :

- 1 – à prendre connaissance et signer chaque semaine le bilan hebdomadaire,
- 2 – à prendre connaissance de l'emploi du temps de leur enfant,
- 3 - à prévenir l'atelier relais en cas d'absence et à fournir un certificat médical ou un mot d'excuses,
- 4 – à être présents aux rencontres prévues,
- 5 – à ce que leur enfant participe à toute sortie et activité organisées dans le cadre de l'atelier relais.

L'élève s'engage :

- 1 – à ramener le bilan signé par les parents dès le lundi,
- 2 – à respecter les horaires de présence,
- 3 – à transmettre à ses parents les informations données par l'atelier-relais,
- 4 – à être présent aux rencontres prévues avec ses parents et l'équipe,
- 5 – à participer aux activités et sorties organisées au sein de l'atelier relais,
- 6 – à effectuer le travail demandé en classe,
- 7 – à effectuer le travail demandé à la maison,
- 8 – à respecter les règles de vie et l'ensemble des personnes présentes à l'atelier :
membres de l'équipe, élèves, personnel de services, visiteurs...
- 9 – suivre une aide aux devoirs dès son retour au Collège.

L'équipe de l'atelier s'engage :

- 1 – à accueillir l'élève et ses parents,
- 2 – à remplir chaque semaine le bilan hebdomadaire,
- 3 – à prévenir les parents en cas d'absence, de retard, ou d'incidents graves,
- 4 – à se rendre disponible pour recevoir les parents,
- 5 – à accompagner l'élève lors de son retour au collège.

Toute rupture de ce contrat entraînera une réunion entre les trois parties

L'équipe de l'atelier relais, les parents, l'élève,

2 Le règlement

REGLEMENT ATELIER RELAIS 2006/2007

Le règlement du collège inscrit dans le carnet de liaison s'applique pendant l'atelier relais. A celui-ci s'ajoute les précisions suivantes.

L'ACCUEIL DES ELEVES

Les élèves sont accueillis pendant 5 semaines. Ils sont pris en charge à l'Espace Prévert, rue du Vivarais à Vandoeuvre de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h45 à 16h45 les après-midi les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Pour le mercredi matin les lieux d'accueil et de sortie seront précisés aux élèves.

Ils doivent attendre dans le calme l'arrivée des intervenants en respectant les abords de l'atelier et le voisinage.

DANS LA CLASSE / DANS LES ACTIVITES

Les horaires de cours, d'activités et de pauses des 5 semaines sont remis en début de session aux élèves. Les retards ou absences devront être impérativement signalés par les parents.

Les élèves respectent les encadrants et leurs consignes.

Ils se conforment au règlement de l'Espace Prévert.

Ils demandent la parole ou la possibilité de se déplacer calmement.

Sauf urgence, il n'est pas autorisé de se rendre aux WC durant les cours : les pauses sont prévues à cet effet. Aucune violence physique ou verbale (insultes) ne sera tolérée envers les adultes ou les camarades. L'usage des téléphones portables et des lecteurs MP 3 est strictement interdite.

PENDANT LES SORTIES

Ils sont sous la responsabilité de l'encadrant.

Ils doivent respecter le code de la route pendant les trajets et les règlements des structures fréquentées. L'utilisation des téléphones portables et lecteur MP 3 est formellement interdite.

LES PAUSES

Tous les élèves doivent, en début de pause, aller prendre l'air à l'extérieur. Ensuite, ils peuvent s'ils le souhaitent entrer dans le hall d'accueil et s'asseoir sur les fauteuils pour bavarder tranquillement. Le temps de pause terminé, les élèves regagnent calmement la salle de cours.

LA LOI

Les élèves sont tenus de respecter les lois en vigueur sur le territoire français. La possession de substances illicites est interdite. Ils doivent notamment ne pas fumer pendant les heures de prise en charge (ni sur les trajets qui mènent aux activités extérieures).

RESPONSABILITE

Tout élève ne respectant pas les consignes de sécurité énoncées par l'encadrant ou le présent règlement sera considéré comme directement responsable de ses actes.

**Le non-respect du présent règlement entraînera les sanctions suivantes :
Heure(s) de retenue au sein de l'atelier. Convocation des parents avec l'équipe
éducative.**

Exclusion temporaire ou définitive.

Les parents :

L'élève :

3 Renseignements médicaux

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

❶ ENFANT : NOM : _____ Prénom : _____

N° de sécurité sociale : Mutuelle :
Bénéficiaire CMU : oui / non Régime particulier :

SEXE : Garçon Fille : Date de naissance : ____/____/____

❷ Indiquez les difficultés de santé de l'enfant :

Asthme : OUI NON

Crise convulsive : OUI NON

Allergies : OUI NON

Lesquelles ? _____

❸ Actuellement, l'enfant suit-il un traitement ? OUI NON

Si OUI,
lequel ? _____

Si l'enfant doit suivre un traitement pendant la session à l'Atelier Relais, n'oubliez pas de joindre l'ordonnance aux médicaments.

❹ Recommandations des parents :

❺ Régime alimentaire particulier, si OUI, lequel ?

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE : _____ SIGNATURE :

4 Autorisation de filmer

Autorisation de photographeur, de filmer dans le cadre des activités de l'Atelier Relais

Votre enfant est accueilli à l'Atelier Relais du 26 Février 2007 au 30 Mars 2007. Au cours de ses activités, votre enfant peut être filmé ou photographié par des équipes de tournage de la télévision, ou par des membres de l'équipe pédagogique.

Les photos et/ou films réalisés sont alors diffusés sur une chaîne ou enregistrés sur support vidéo et destinés à différents usages : alimentation du site internet de l'atelier relais.

Le respect du droit à l'image impose de vous demander l'autorisation de photographeur et/ou filmer votre enfant. Aussi nous vous prions de remplir le coupon ci-dessous, et de le remettre à l'équipe pédagogique de l'Atelier Relais.

.....

**Autorisation parentale pour des photographies et/ou tournages vidéo
Atelier Relais Session : du 26 Février au 30 mars 2007**

Je soussigné(e), Mme-M.

Responsable de(s) l'enfant(s) (nom, prénom).....

Adresse de l'enfant :

A l'attention de l'Atelier Relais, Anthony FABIE, Michel RABOT, Virginie SIMON, Atelier Relais – Espace Prévert, Rue du Vivarais-54500 Vandoeuvre. Tel. : 03.83.57.88.62,

Autorise par la présente, à diffuser la (les) photographie(s), le (les) film(s), représentant l'enfant lors de ses multiples activités (sportives, culturelles, artistiques, lors de sorties...), en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra également se connecter sur le site internet désigné à l'adresse :

<http://www.atelierrelais-vandoeuvre54.org>.....

N'autorise pas.

Valable pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée sur simple demande.

Fait leen double exemplaire.

A Vandoeuvre.

Signatures des Parents

5 Autorisation de sortie

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) :

NOM.....Prénom.....
Responsable légal de l'enfant (père – mère- tuteur- si autre préciser) (*) :

Nom.....
Prénom.....Classe :.....Né(e) le :
N° de Téléphone :

❶ Autorise l'enfant désigné ci-dessus à participer aux activités sportives durant la session.

Atteste que l'enfant est garanti par une assurance accident, souscrite dans le cadre de son établissement scolaire ou à titre privé.

Autorise le responsable à contacter un médecin qui prendra toute décision jugée utile (intervention médicale ou chirurgicale éventuelles) en cas d'urgence ou dans le cas où la famille ne pourrait être contactée.

Autorise mon enfant à rentrer directement à mon domicile dès la fin des séances prévues hors les lieux de l'espace Prévert, et dégage l'Atelier Relais de sa responsabilité, à savoir :

- Les vendredis à 16h45, à l'Eperon de Brabois.
- Les mardi à 16h45 à la MJC Lorraine

❷ Autorise mon enfant à passer un bilan orthophonique et de ce fait, s'engage à fournir à l'équipe de l'atelier relais une ordonnance du médecin traitant sur laquelle apparaissent les termes suivants : « Bilan orthophonique et rééducation si nécessaire ».

Fait à Vandoeuvre, le..... Signature du responsable,

(*) Rayer les mentions inutiles

6 Rendez vous médicaux



Atelier Relais – Espace Prévert
Rue du Vivarais
54500 VANDOEUVRE
Email : atelierrelais@aol.com
Site : www.atelierrelais-vandoeuvre54.org
☎/FAX : 03.83.57.88.62

Vandoeuvre le, 18 janv. 07

Madame,

Suite à l'examen de santé et au bilan orthophonique réalisés dans le cadre de l'Atelier Relais auprès de **Xxxxx**, nous vous rappelons votre rendez vous avec le médecin et l'orthophoniste

Jeudi 25/01/07 à 9 h 30 dans les **locaux** de **l'Atelier Relais à l'espace Prévert**

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

L'équipe pédagogique

**Fiche de liaison atelier-relais / professeurs
Session du 16 octobre au 26 novembre 2006**

Cette fiche doit, dans la mesure du possible, nous permettre de communiquer sur les notions (peu ou pas acquises) et chapitres du programme que vous souhaiteriez que l'élève aborde durant son passage à l'atelier.

A son retour, nous vous transmettrons les points que nous avons pu approcher pendant les cinq semaines. Sachez, quand même, que les matins seront consacrés, en grande partie, aux apprentissages fondamentaux : il faut donc ne pas voir trop grand...

Nom : Xxxx

Prénom :

Collège : Callot

Renseignements professeur principal

Nom/Prénom : Mme Xxxx

Tel :

Courriel :

Nom du professeur	Matières	Notions et/ou parties du programme à aborder
Mme Xxxx	Maths	Chap1 : les nombres relatifs(addition-soustraction-multiplication-division) Chap 2 : droite des milieux = théorème direct et réciproque (<u>pas</u> Thalès) Chap 3 : calcul fractionnaire (abordé depuis le 10 octobre jusqu'à mi-novembre) Chap 4 : théorème de Pythagore à partir de mi-novembre
Mme Xxxx	Techno	Les partenaires de l'entreprise

Merci par avance de votre collaboration : l'équipe de l'atelier-relais.

Session 2 du 11 Décembre 06 au 26 Janvier 07

Fiche bilan semaine n° 2

Nom et prénom :

Classe :

Collège :

Travail		1	2	3	4	5	
1	Autonomie						
2	Concentration						
3	Soin et présentation						
4	Réalisation du travail demandé en classe						
5	Réalisation du travail demandé à la maison						
Comportement							
6	Respect des règles de vie de classe						
7	Respect des autres élèves						
8	Respect de l'adulte						
9	Respect de soi (hygiène, tenue...)						
10	Implication dans les activités						
Absences (A) et retards (R)							
					Matin	AM	
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
Vendredi							

Signature des parents :

LE FONCTIONNEMENT D'UNE SESSION AU SEIN DE L'ATELIER RELAIS

1 Les apprentissages scolaires

Les matinées sont généralement réservées aux apprentissages ainsi que la première partie d'après-midi. Ce n'est qu'à partir de 15 heures qu'ont lieu les différentes activités.

Nous avons fait le choix, en début d'année, de scinder le groupe en deux et de les répartir dans deux salles différentes : élèves de 5^{ème} et 4^{ème}. Cette distinction a lieu systématiquement pour les apprentissages en mathématiques et français. Pour les autres disciplines comme les langues étrangères, la technologie, l'histoire nous rassemblons le plus souvent l'ensemble du groupe.

1-1 Collaboration avec les équipes enseignantes du collège

Afin de maintenir le lien avec l'établissement d'origine et ainsi, éviter la crainte d'une « coupure » préjudiciable à l'élève lors de son retour, nous avons essayé de renforcer les liens de coopération et de liaison entre l'atelier relais et les enseignants des différents collèges. Pour cela, nous avons mis en place les échanges suivants :

- mise en œuvre d'une fiche de liaison qui permet un échange sur les thèmes du programme à aborder durant la session,
- transmission d'un relevé de notes qui entre en jeu dans le bulletin trimestriel,
- rencontres avec les professeurs principaux et transmission hebdomadaire d'une fiche de suivi,
- passage d'informations suite aux différents bilans, notamment orthophoniques,
- retour progressif au collège en dernière semaine.

1-2 La remédiation

Il est bien évident qu'en cinq semaines à peine, nous n'avons pas le temps ni les compétences pour venir à bout de l'ensemble des difficultés scolaires. Cependant, nous essayons de reprendre des notions essentielles que les professeurs nous signalent et surtout, nous essayons de donner ou « redonner » le goût d'apprendre. Pour cela, les ateliers de technologie, les différentes activités, le choix des supports nous aident à placer l'élève en situation de réussite et de confiance. Nous tentons de donner du sens à certaines notions, notamment en mathématiques lors des différents ateliers et grâce aux actions réalisées au sein des services techniques de la ville de Vandoeuvre.

1-3 Les supports

Peu de supports existent pour l'instant en ce qui concerne l'enseignement dans les dispositifs relais. Nous n'utilisons donc pas de manuels référents : nous trouvons des supports dans les manuels du collège, du cycle 3, dans des collections comme ACCES ou Pirouettes éditions. Nous créons aussi nos supports, nous utilisons enfin des textes authentiques issus de différents types d'écrits. L'image est aussi un support important avec notamment l'usage d'une vidéo projecteur.

Dans la mesure du possible, nous essayons d'individualiser certains temps de remédiation : nous différencions par exemple les documents distribués ainsi que les tâches à accomplir. Néanmoins, nous avons conscience que c'est un aspect que nous avons encore à approfondir : notamment en confiant

certaines activités d'apprentissage et de remédiation aux autres membres de l'équipe : tout en maintenant le rôle prépondérant de l'enseignant dans ce domaine.

Précisons enfin que tous les moments de la journée : travail en classe, activités, déplacements, entretiens sont des moments que nous mettons à profit pour échanger et débattre sur le rôle et la place de l'enseignant, de l'élève, de l'acte d'apprendre et de la construction d'un individu citoyen et responsable.

2 Les activités au sein de l'atelier relais

Dès le début d'année, nous avons choisi des activités sportives ou culturelles qui nous semblaient judicieuses pour permettre à nos jeunes d'acquérir ou approfondir des compétences bien particulières : prise de risque, confiance en soi, entraide, socialisation, esprit critique, etc. De plus, nous souhaitons « élargir » leur horizon culturel en « écartant » volontairement des activités comme le football, le basket, la culture urbaine classique et mercantile (nous ne rejetons pas la culture urbaine, bien au contraire, nous essayons juste de sélectionner en son sein les activités et acteurs de qualité hors contexte mercantile ou caricatural). Notre désir était de les confronter à des mondes inconnus pour, peut-être, révéler ou susciter des vocations qui sortent de la culture bon marché.

Nous n'avons pas toujours maintenu les mêmes activités dans chaque session afin peut-être de « dégager » des activités incontournables. Voici donc, avec quelques mots de présentation, certaines activités :

- **l'expression théâtrale** avec un atelier animé par Stéphane Kneubuller (conteur professionnel et professeur de théâtre). Dans cet atelier, les jeunes ne jouent pas les grands classiques du théâtre, ils travaillent des saynètes qui s'appuient sur des situations concrètes et vécues. Cela permet un travail sur la confiance en soi, la gestion des émotions, la socialisation et une prise de recul sur des situations où interviennent : la colère, la peur, la violence, le respect...
- **l'équitation** avec le centre équestre « l'éperon de Brabois » (nous avons choisi, dans la mesure du possible, des intervenants de Vandœuvre afin que les jeunes connaissent mieux leur environnement et qu'ils puissent éventuellement poursuivre certaines de ces pratiques) et son directeur. Nos jeunes sont confrontés, dans cette activité, à la rigueur et au respect de l'animal. Les jeunes ne dirigent et ne décident pas, c'est l'animal qui impose et qui obéit à des consignes cohérentes et respectueuses. D'autre part, le directeur impose naturellement le respect tout en jouant habilement sur la confiance en soi .
- **Sculpture sur fer et pierre** avec un atelier animé par Jean-NO artiste peintre et sculpteur professionnel reconnu. C'est aussi un ancien éducateur qui connaît très bien le monde des adolescents. Cette activité outre le côté créatif permet la manipulation de différents outils et techniques : postes à souder, marteaux, burins, ciseaux... L'activité a alterné entre le côté technique et artistique. De plus, les œuvres réalisées ont donné lieu à deux expositions (collège Haut de Penoy et Inspection Académique de Meurthe et Moselle) qui œuvre pour la valorisation et la socialisation. De plus, cette activité a été menée de manière cohérente en passant progressivement du métal avec des sculptures libres pour glisser vers des techniques plus « pointues » et des matériaux plus exigeants à travailler : pierre tendre, pierre dure avec une œuvre imposée.
- **L'escalade** avec deux professeurs diplômés d'état de la MJC Lorraine à Vandœuvre. Nous avons là une activité sportive qui plaît généralement beaucoup. Les élèves prennent des risques (contrôlés) et surtout, se confrontent à leurs limites en observant rapidement les conséquences d'actes précipités ou mal évalués... De plus, les élèves s'assurent l'un l'autre et travaillent ce côté coopératif.
- Nous avons aussi collaboré avec l'association Vandopérienne « **Vivre dans la ville** » qui œuvre pour la prévention en milieu ouvert. Des ateliers ont été animés par un éducateur spécialisé autour de différents thèmes : citoyenneté, écologie, projection de documentaires avec analyse et discussion, cultures urbaines...

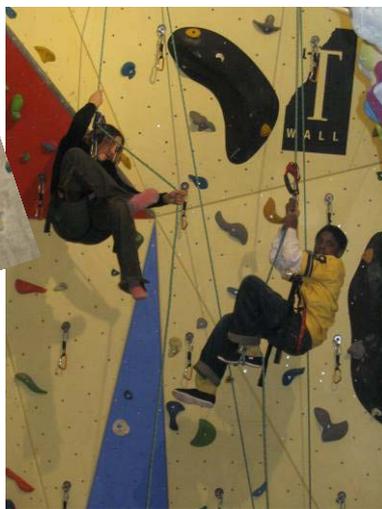
Nous précisons également qu'en marge de ces activités détaillées ont eu lieu des **ateliers de danse/relaxation, cirque et arts plastiques**.

Nous avons fait le choix de « recruter » des intervenants de qualité et de « sortir » des activités sportives classiques tout en privilégiant la proximité et l'implication dans leur environnement proche. Un des objectifs principaux étant d'éviter tout consumérisme primaire en favorisant l'ouverture culturelle ainsi qu'une meilleure connaissance de l'environnement Vandopérien.

EQUITATION



ESCALADE



CIRQUE



3 Les projets techno

PROJET technologie CHAR

Session 1 du 16/10/ 06 au 06/11/06

<u>Intitulé du projet :</u>	CHAR St Nicolas
<u>Elèves concernés :</u>	6 Elèves Atelier Relais
<u>Pilote projet :</u>	Atelier Relais
<u>Partenaires :</u>	Services Techniques Vandoeuvre Atelier Relais Eperon de Nancy



Objectif global, résultats attendus :

- Réalisation d'un attelage pour poneys
- Devant servir de base à un char de carnaval
- Valorisation du travail à l'Atelier Relais
- Travail du métal - du bois – peinture
- Contact des élèves avec le monde professionnel.

Chronologie des étapes de réalisation :

Réalisation avec l'aide des services techniques et en relation avec les moniteurs de l'éperon de nancy.

- Recherche documentaire
- Traçage des plans sur papier
- Devis matériaux et commande
- travail en atelier
- Essais attelage
- Décoration suivant thème

Identification des élèves concernés :

Les élèves de 4^{ème} en priorité (mise en pratique d'un projet d'orientation professionnelle).

Observations éventuelles :

Intérêt du projet

- Le projet se traduit par des activités à caractère professionnel

Faisabilité du projet

- Le projet bénéficie d'un partenariat avec des professionnels
- Le projet est certes ambitieux mais réalisable

Cohérence de la durée

- Le volume horaire est pertinent au regard des objectifs et des contenus
- La durée est satisfaisante pour obtenir et soutenir la motivation des élèves

À L'ISSUE DU PROJET

Richesse du projet pour les élèves :

- A motivé les élèves.
- A induit des travaux créatifs.
- A induit un travail d'équipe des élèves.
- A eu une incidence positive sur le fonctionnement de la classe.
- A eu une incidence positive sur la relation professeur élève.

Qualité de la concertation pour l'équipe :

- A permis l'échange.
- A dynamisé l'équipe.
- A amélioré la qualité globale de la formation.
- A engendré une différenciation pédagogique (constitution de groupes spécifiques).
- A favorisé la mise en œuvre d'une aide personnalisée.
- Valorisation de l'ensemble du dispositif.

Cahier des charges

Construction d'un attelage pour poneys

- 4 roues pneumatiques diamètre 60 cm
- > Rond d'avant train à billes diamètre 400mm
- > Châssis en tube rond cintré
- > Protections latérales
- > freins
- > Brancards indépendants réglables
- > Planchers en contreplaqué antidérapant
- > Freins à tambours sur roues arrières
- > peinture polyuréthane,
- > Voie 130
- > Hauteur
- > Poids : environ 80 Kg
- > Longueur : environ 2 mètres

Phases de travail :

Atelier serrurerie /métallerie :

Traçages épures au sol ,

cintrage en suivant les cotes et les angles...



Peu à peu, le **châssis** se monte...les faces sont assemblées par des **traverses**, les élèves **pointent à l'arc** les assemblages aidés des employés de l'atelier qui reprendront ensuite toutes **les soudures** pour une sécurité optimale.



Traçage



Soudure

Peinture



La phase suivante se déroule à l'atelier menuiserie...

Atelier menuiserie :



Samedi 2 décembre 2006, 3 élèves de l'Atelier Relais ont répondu à l'appel pour participer au défilé, (les 4 autres ayant été empêchés pour des raisons sportives...), et ont revêtu le costume de lutin en relation avec le thème « le monde merveilleux des enfants ».



Suite au défilé la calèche a été amenée au centre équestre pour que les responsables fassent les divers réglages et les premiers essais avec les poneys.



PROJET 2

Session 1 du 16/10/06 au 28/11/06



Intitulé du projet : **SCULPTURE METAL & PIERRE**

Identification des intervenants : **Jean NO**, Artiste peintre et sculpteur



Elèves concernés : 8 Elèves Atelier Relais,

Adrien, Jérémy, Frédéric, Dylan, Kévin, Eric, Mohamed, Donovan

Moyens identifiés et à disposition :

- Locaux et extérieur Collège Haut de Penoy



Objectif global, résultats attendus :

1^{ère} Phase du Projet : Travail du Métal

- Créer une sculpture en métal, de pure imagination, en assemblant diverses pièces métalliques de récupération (pincettes, roues dentées, axes, fers à chevaux...) à l'aide de soudure à l'arc.
- Construction d'un socle, nettoyage et vernissage de la pièce pour exposition.

Cette phase :



- fait appel à un travail d'imagination, d'organisation, d'observation
- permet une sensibilisation à la soudure,
- oblige à un respect de consignes de sécurité,
- permet un travail sur un matériau inhabituel,
- oblige à un travail de finition correct en vue, d'une valorisation lors de l'exposition prévue.



2^{ème} Phase du Projet : travail de la pierre :

Pour cette 2^{ème} phase l'artiste **Jean NO** a proposé aux élèves de réaliser une sculpture dans un matériau assez tendre : le béton cellulaire.

Il avait amené quelques modèles personnels servant de sensibilisation.

Les étapes de réalisation étaient les suivantes :

- traçage des grands traits du visage,
- dégrossissage de la pièce à la râpe,
- perception de l'objet en trois dimensions,
- façonnage des éléments du visage au marteau / burin,
- finition avant peinture au papier abrasif,
- constitution d'un socle en vue de l'exposition.



Le travail suivant a consisté à reproduire les opérations précédentes mais dans un matériau cette fois ci plus dur : **la pierre.**

Les élèves avaient déjà acquis le maniement des outils mais le travail requérait plus d'attention et de patience pour un résultat qui durerait dans le temps donc plus valorisant...

Le projet s'est continué par la taille d'une lettre en ronde-bosse.



Intérêt du projet :

Le travail effectué avec **Jean NO** et les élèves fut un travail exigeant qui demandait de la patience, de l'envie, de la discipline.

Le résultat a été à la hauteur de ces exigences.

Jean NO a voulu que ces créations soient signées comme un vrai travail d'artiste.

Nous avons organisé **un vernissage le 30 mars au CDI du collège Haut de Penoy** où ont été conviés les enfants, les représentants des différents collèges, les parents, la presse...

Ces travaux ont été valorisés par une exposition au collège durant plus d'une semaine.

Cette exposition se poursuivra dans les **locaux de l'inspection d'académie du 7 au 22 mai 2007.**

Les élèves pourront ensuite reprendre leurs œuvres.

PROJET technologie 3

Session 3 du 26/02/06 au 30/03/07

Intitulé du projet MEUBLES en CARTON

Elèves concernés : Elèves Atelier Relais,

Pilote projet : Atelier Relais



Objectif global, résultats attendus :

Création libre d'un meuble en carton suivant ses propres plans (commode, console étagère...) décoration.

Moyens identifiés et à disposition :

- petit outillage (cutters, règles, équerres, compas, pistolets à colle...),
- récupération cartons
- peinture, colles...

Observations éventuelles :

Intérêt du projet :

Le projet se traduit par une activité artistique mais fonctionnelle (création d'un meuble utile, beau et résistant) et faisant appel au recyclage (cartons, papier...).

Travail d'un matériau particulier ; le carton

Utilisation de petit outillage.

Connaissance et emploi d'un vocabulaire spécifique.

Suivi de consignes, respect des étapes de confection.

Réinvestissement des apprentissages scolaires, (traçages, mesures, utilisation de compas, règles...)

Valorisation du travail à l'Atelier Relais (exposition, vernissage...).

Chronologie des étapes de réalisation :

- Recherche documentaire .
- Traçage des plans sur papier.
- Confection de gabarit.
- Travail en atelier.
- Décoration.

Le travail du carton :

Les meubles en carton sont réalisés avec du carton ondulé simple ou double .

Ce carton est récupéré.

Le carton permet la réalisation de meubles et objets originaux avec des formes étonnantes et très variées. Les meubles en carton sont résistants, durables et lavables (car ils sont vitrifiés).

Une structure est d'abord réalisée en entrecroisant des plaques de carton découpées selon le dessin du meuble, et des "traverses", pièces de carton encochées. Cette structure constitue l'ossature portante du meuble, comme la carcasse d'un bateau. On recouvre ensuite la



structure avec du carton que l'on " roule " sur les formes.

Cette technique permet une très grande liberté dans le choix des formes et des matières. Pour réaliser la finition du meuble et pour lui donner sa couleur, on applique différents types de papiers, Enfin, on vernit le meuble pour le rendre imperméable.

Faisabilité du projet

- Le projet est réalisable assez rapidement même avec quelques difficultés techniques.

Cohérence de la durée

- Le volume horaire est pertinent au regard des objectifs et des contenus.
- La durée est satisfaisante pour obtenir et soutenir la motivation des élèves.

Richesse du projet pour les élèves

- A motivé les élèves.
- A induit des travaux créatifs.
- A induit un travail d'équipe des élèves.
- A eu une incidence positive sur le fonctionnement de la classe.
- A eu une incidence positive sur la relation professeur élève.

Qualité de la concertation pour l'équipe

- A permis l'échange.
- A dynamisé l'équipe.
- A amélioré la qualité globale de la formation.
- A engendré une différenciation pédagogique (constitution de groupes spécifiques).
- A favorisé la mise en œuvre d'une aide personnalisée.
- Valorisation de l'ensemble du dispositif.



4 Ouverture sur le monde professionnel

Notre action d'ouverture sur le monde du travail concerne les élèves les plus âgés, le plus souvent scolarisés en classe de 4^{ème}.

Pour favoriser cette ouverture, nous avons mis en place différents dispositifs que nous allons vous présenter en quelques mots.

4-1 Liaison avec les lycées professionnels de secteur

Nous avons pris contact avec les équipes dirigeantes de deux lycées professionnels : le lycée Hôtelier Stanislas et le lycée Emmanuel Héré pour les métiers du bâtiment. Après rencontres et présentation de nos structures respectives, nous avons programmé des visites d'établissements ainsi que des mini-stages de découverte.

La première de ces visites s'est déroulée le vendredi 30 mars de 9h00 à 11h00 au lycée Héré avec le chef des travaux de l'établissement. Afin de préparer cette matinée, nous avons, au préalable, recensés les élèves des trois premières sessions intéressés par les métiers du bâtiment et plus généralement par une orientation professionnelle.

4-2 Partenariat avec les ateliers techniques de la ville de Vandœuvre

Depuis le début de la mise en place de l'atelier relais de Vandœuvre un partenariat s'est installé avec les différents services techniques de la ville (espaces verts, atelier menuiserie, atelier peinture, etc.) pour la réalisation de différents projets.

Nous avons souhaité « élargir » cette collaboration en faisant en sorte que certains des ateliers puissent accueillir certains de nos jeunes en stage de découverte. La réponse a été favorable et deux élèves vont pouvoir effectuer des stages dans les services espaces verts et métallerie de la mairie.

4-3 Le partenariat avec les différents services d'orientation des collèges :s

Lors des sessions, nous avons la possibilité de nous entretenir longuement avec les élèves accueillis. Ces temps de parole, très souvent informels, nous permettent de mieux connaître le profil des ces jeunes et de dégager pour certains, des pistes pour la poursuite de leur scolarité. Les activités, les bilans passés nous apportent également des éclairages complémentaires. Ainsi, nous pouvons transmettre aux équipes enseignantes des souhaits d'orientation en 3^{ème} DP 6 ou bien, comme cela a été le cas lors de la seconde session, des demandes d'orientation en 5^{ème} SEGPA.

5 Relation avec la famille et les partenaires

5-1 Relation avec la famille

Plusieurs rencontres sont organisées avec les parents lors de l'admission d'un élève à l'Atelier Relais.

Avant chaque session, nous organisons une première entrevue tripartite (enfant/parents/équipe) qui a pour but de :

- ❖ présenter l'équipe,
- ❖ présenter les objectifs, le fonctionnement et le règlement,
- ❖ remplir le dossier d'accueil,
- ❖ permettre aux parents d'exprimer et de préciser leurs difficultés par rapport à la scolarité et au comportement de leur enfant,
- ❖ permettre à l'enfant d'expliquer les difficultés qu'il rencontre au sein du collège.

Au cours des cinq semaines, nous les informons régulièrement du déroulement de la session et de nos observations.

De plus, les actions (pédagogiques, médicales, éducatives) mises en place pour répondre aux besoins de l'enfant, nous permettent de favoriser le contact avec eux et de créer une implication effective.

Nos principales actions sont :

- ❖ des entretiens réguliers,
- ❖ informations sur les diverses orientations scolaires possibles et adaptées à l'enfant,
- ❖ aide dans les démarches administratives (dossier d'orientations, dossier pour le dispositif « Réussite Educative »),
- ❖ mise en contact avec divers partenaires médicaux/sociaux, associations,
- ❖ disponibilité, accompagnement, soutien...

En fin de session, chaque famille est conviée à l'atelier relais pour faire un bilan.

Elles sont reçues par le médecin de la médecine préventive, l'orthophoniste et l'équipe de l'atelier relais. Nous profitons généralement de cet entretien pour faire le point avec les parents sur :

- ❖ les besoins diagnostiqués pendant la session,
- ❖ sur les démarches à effectuer,
- ❖ sur les partenaires éventuels à contacter.

Après la session, nous continuons le suivi des enfants. Nous restons en contact avec les parents pour faire régulièrement le point sur les différentes démarches que nous avons préconisé ainsi que sur les améliorations ou non de l'enfant au collège et au sein de la famille.

5-2 Relation avec les partenaires

Les difficultés rencontrées par les enfants accueillis au collège peuvent être d'origines diverses. Afin de mieux répondre à leurs besoins, nous cherchons à développer un réseau de partenaires pouvant, d'une part, aider l'enfant, mais aussi être facilement accessible aux parents.

Aujourd'hui, nos principaux partenaires sont :

- ❖ *Louise GENDRE-GRENIER et Joanne SACILLE, orthophonistes.*

A chaque début de session, elles rencontrent les enfants individuellement pour faire un bilan orthophonique. Ce bilan permet très souvent de repérer les enfants dyslexiques et/ou de faire apparaître d'autres problèmes pouvant entraîner des difficultés dans les apprentissages.

Suite à ce bilan, un suivi orthophoniste sera ou non conseillé aux parents.

Si des troubles plus sévères sont décelés, nous orientons les parents vers le CLAP (service du CHU de Brabois, diagnostic et évaluation du taux de dyslexie) ou l'I.G.S (Institut des jeunes sourds et des troubles complexes du langage). Un partenariat est en train de se créer entre ces deux organismes et l'Atelier Relais.

- ❖ *le directeur du CMPP de Nancy.*

Lorsqu'un enfant nous semble en grande difficulté, nous proposons aux parents de prendre contact avec le C.M.P.P. Monsieur Machin est notre interlocuteur privilégié. Nous lui rendons compte oralement de la situation et un premier rendez-vous est pris avec la famille et l'enfant.

- ❖ *Une conseillère de l'Aide Sociale à l'Enfance, les éducateurs référents, Conseil Général.*

Elle nous conseille et nous oriente dans nos démarches concernant les mesures éducatives et éventuellement les structures pouvant répondre aux besoins de certains de nos élèves.

Si les enfants ont une mesure éducative en place, nous contactons régulièrement l'éducateur référent. C'est avec lui aussi que nous évoquerons éventuellement les pistes d'orientations dans des établissements spécialisés.

- ❖ *La responsable de « Réussite Educative ».*

Sa mission est d'intervenir auprès des enfants Vandopériens qui rencontrent des difficultés scolaires, financières, éducatives. Ses actions concernent les temps périscolaires.

Lors des sessions, il apparaît souvent que des enfants ont besoin d'un suivi plus individuel hors temps scolaires. Nous informons les parents sur l'aide apportée par réussite éducative et les aidons à remplir le dossier de saisine pour l'aide aux devoirs (en collectif ou à domicile), l'inscription à une activité culturelle ou sportive, etc.

- ❖ *Un docteur de la médecine préventive.*

A chaque début de session, un bilan médical complet est effectué pour chaque élève à la médecine préventive. A la fin de la session le médecin rencontre chaque famille à l'atelier relais pour leur transmettre les résultats. Si des problèmes de santé particuliers sont révélés, nous mettons les parents en relation avec les services compétents.

- ❖ *La référente des ateliers relais à la MAIRIE.*

Les locaux sont mis à notre disposition par la mairie de Vandoeuvre. Elle est notre interlocutrice pour toutes nos démarches auprès des divers services de la mairie.

- ❖ *La référente des ateliers relais et le responsable du réseau informatique de la Fédération des œuvres laïques.*

La F.O.L est l'association gestionnaire des ateliers relais et se charge des recherches de subventions.

Le responsable du réseau informatique a mis en place le site internet des ateliers relais et a assuré la formation de l'équipe.

Ce réseau n'est pas exhaustif. Chaque session, chaque problématique rencontrée avec les élèves, nous amènent à nous informer et à élargir notre partenariat.

ANNEXES

La convention de partenariat avec les orthophonistes

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'atelier relais de Vandoeuvre représenté par Mr Dieudonné, principal du collège Haut de Penoy. Les collèges Callot, Montplaisir de Vandoeuvre et Louis Armand de Nancy.

D'UNE PART,

Les orthophonistes de secteur signataires de la convention.

D'AUTRE PART,

La caisse des écoles, représentée par Madame Françoise Nicolas, Présidente, désignée ci-après par « la caisse des écoles ».

Préambule :

L'atelier relais s'adresse à des élèves du second degré (élèves de 5^{ème}/4^{ème}) de collège présentant d'importantes difficultés scolaires et comportementales : absentéisme non justifié, exclusions temporaires, désinvestissements des apprentissages, mauvaise image de soi.

Depuis l'année scolaire 2006/2007, les élèves sont accueillis à l'atelier relais sous forme de sessions de cinq semaines renouvelables trois fois. L'objectif principal de cet accueil temporaire est : une réinsertion dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.

Outre la remédiation scolaire et les différentes activités, nos élèves passent un bilan médical complet avec le centre de médecine préventive de Vandoeuvre ainsi qu'un bilan orthophonique censé repérer d'éventuels troubles qui nécessiteraient une rééducation.

Un point sur la confidentialité

L'instauration d'un climat de confiance entre les partenaires repose sur le respect mutuel, sur des règles partagées de conduite, de communication de l'information et de confidentialité. Chaque personne impliquée dans l'accompagnement de l'enfant aura à respecter ce principe.

L'implication des parents

Les parents sont toujours associés. Leur implication est toujours à rechercher.

Article 1

La présente convention a pour objet de définir le cadre et les modalités de coopération entre les différentes parties. afin que les élèves accueillis au sein de l'atelier relais puissent bénéficier d'un bilan orthophonique et de la mise en place d'une rééducation si nécessaire.

Article 2

Chaque partie s'engage à mettre en œuvre pour ce qui la concerne les actions destinées à repérer les problèmes des enfants, et à en assurer le suivi.

Article 3 : Les moyens

L'atelier relais devra recueillir auprès de chaque famille une ordonnance du médecin traitant précisant l'indication d'un bilan orthophonique et, si nécessaire, la rééducation de l'enfant. Cette ordonnance sera fournie par le médecin traitant de la famille.

L'Atelier Relais s'engage à contacter les orthophonistes selon une procédure définie et à organiser les bilans orthophoniques des enfants au sein de l'Atelier Relais.

Les bilans seront planifiés en fonction des sessions des ateliers relais.

A l'issue du bilan, l'équipe pédagogique de l'Atelier relais organise une rencontre entre les parents et l'orthophoniste.

En ce qui concerne les élèves pour lesquels une rééducation s'avère nécessaire, deux possibilités nous seront offertes :

- *la rééducation peut se faire en libéral au cabinet de l'orthophoniste,*
- *soit au sein même des collèges d'accueil pour les élèves les plus en difficulté : c'est-à-dire pour lesquels l'encadrement familial ne permet pas la démarche vers le cabinet d'orthophonie.*

Article 4 : Engagement de la Caisse des Ecoles

Seuls les élèves qui auront fait l'objet d'une saisine dans le cadre du dispositif de réussite éducative après le passage en atelier relais seront pris en charge par le DRE afin d'assurer la rééducation en cabinet d'orthophonie sur le temps périscolaire.

La prise en charge des enfants relevant du DRE aura auparavant été validée par l'équipe pluridisciplinaire de soutien.

Article 5 : engagement de l'Atelier Relais

L'équipe pédagogique de l'atelier relais s'engage à contacter les orthophonistes, à faire passer les bilans à chaque enfant, et à faire le lien avec les collèges concernés si nécessaire.

Article 6 : engagement des collègues

Les quatre collègues qui collaborent avec l'atelier relais s'engagent à mettre à disposition de l'orthophoniste chargée de la rééducation, une salle où l'orthophoniste pourra exercer. Ils s'engagent enfin à accompagner l'élève dans ladite salle lors des temps de rééducation.

Article 7 : Les partenaires

L'Inspection Académique, l'atelier relais de Vandoeuvre, la Caisse des écoles, les collèges Haut de Penoy, Callot, Monplaisir, Louis Armand, les orthophonistes.

Article 8 : Rémunération des intervenants

Le bilan orthophonique et la rééducation se faisant sur prescription médicale, les intervenants seront rémunérés par les organismes de sécurité sociale et les mutuelles des familles.

En cas de non couverture sociale, les familles seront orientées vers les services de CPAM.

Article 9 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à compter de sa signature, renouvelable après évaluation de l'action.

Article 10 : Résiliation

La présente convention pourra être résiliée à tout moment par une des parties, résiliation signifiée aux signataires par lettre recommandée avec un préavis de un mois.

Article 11 : Exécution

Les principaux de collège et la Présidente de la caisse des écoles, sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente convention.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy,

Le

Pour l'Atelier Relais	Pour la Caisse des Ecoles
Le Principal du collège du Haut de Penoy	La Présidente de la Caisse des Ecoles, Maire de Vandœuvre-Lès-Nancy

1^{er} exemple de bilan individuel

Xxxx

1- Profil du jeune :

Xxxx est donc revenu pour une seconde session au sein de l'atelier relais. Depuis sa première session, les choses au collège ne se sont guère améliorées : il y a eu pas mal de journées d'absences pas toujours justifiées et le suivi orthophonique n'a pas débuté. Xxxx est de plus en plus « dépassé » par ses difficultés d'apprentissage et la démotivation s'installe tout doucement... A noter que Xxxx ne pose pas de problèmes majeurs de comportement en classe, il est plutôt installé dans une certaine passivité...

2 – Relations avec la famille :

A la fin de la première session, les relations avec la famille ont eu du mal à s'établir : la maman ne répondait pas au téléphone et elle ne s'est pas présentée à plusieurs de nos rendez-vous. Tout cela s'est amélioré lors de cette seconde session : nous avons pu nous rencontrer à deux reprises avec les deux parents et un dialogue de confiance semble s'être établi.

3- Les pistes de travail :

Plusieurs pistes de travail se sont dessinées dès la fin de cette seconde session :

- au regard des difficultés d'apprentissage, des problèmes d'acquisition de la langue et de l'intérêt pour une orientation professionnelle, nous avons, avec l'équipe enseignante, rédigé une saisine pour une orientation en SEGPA. La scolarité en SEGPA nous semble être la structure la plus adaptée au profil de Xxxx car il y trouverait une alternance entre temps de classe et ateliers, des enseignements fondamentaux adaptés et un groupe classe restreint.
- nous avons également « saisi » les services de la politique de réussite éducative afin que Xxxx puisse en bénéficier : accompagnement scolaire, suivi de la rééducation orthophonique.
- nous allons aider la famille dans la mise en oeuvre de la rééducation orthophonique : notamment en prenant contact avec des services de soins comme le CLAP du CHU de Brabois ou bien L'institut des jeunes sourds de la Malgrange qui possède en son sein un service des troubles complexes du langage. Tout cela pour aider à mieux cerner et comprendre le niveau de gravité de la dyslexie de Xxxx.

Yyyy

Elève scolarisé en classe de 5^{ème}.

Accueilli à l'atelier relais du **16 octobre** 2006 au **28 novembre** 2007 (session 1), et du **26 février** au **30 mars** 2007 (session 2).

1^{ère} session

Profil de l'élève:

En début de session, Yyyy s'est montré assez calme et attentif. Mais au fil des jours, nous avons découvert un garçon agité, bavard et pouvant être violent... En effet, suite à une remontrance de l'enseignant et une discussion animée, Yyyy s'est montré agressif (a poussé l'enseignant pour s'en aller) et menaçant. Toutefois, Yyyy est un garçon facilement influençable par ses camarades, capable d'agir à la demande et en fonction des envies de ces derniers.

Sur le plan scolaire, Yyyy possède une attitude d'élève (soin, présentation...). Cependant, le bilan orthophonique a révélé des troubles importants de la lecture. Une rééducation aurait été nécessaire dès le CE1 mais n'a jamais été mise en place. De ces troubles découlent d'importants problèmes de lecture qu'il a plus ou moins compensé. Dans tous les cas, une rééducation semble indispensable.

Situation familiale :

Yyyy a 2 frères et une grande sœur.

Ses parents sont investis dans sa scolarité, surtout la maman qui est facilement joignable et présente.

Lors d'une rencontre, la maman nous a longuement parlé des problèmes rencontrés avec son fils. Selon ses dires, Yyyy a un comportement violent (physiquement) même avec ses parents : elle est d'ailleurs ravie que nous ayons pu le vérifier lors de l'altercation...

Elle et son mari ne gèrent plus Yyyy qui est en totale opposition. La maman le décrit comme un gamin dépressif en raison de bon nombre de ses conduites à risque.

Toujours selon elle, la cause serait les quatre années d'arrêt de travail du papa suite à un accident ou celui-ci n'a pu remplir son rôle et son autorité. Ils se sentent totalement démunis.

Nous leur conseillons de faire appel aux services de l'aide sociale à l'enfance et les mettons en contact avec l'assistante sociale de secteur.

Suite à cette première session nous avons dégagé des pistes de travail pour Yyyy que nous avons transmises aux parents :

- ❖ Un suivi orthophonique est indispensable pour aider Yyyy.
- ❖ L'aide aux devoirs au centre Jolibois.
- ❖ Un rendez-vous auprès d'un médecin du CMP pour adolescents de Nancy.

2nde session

Profil de l'élève

Le début de session a été tout juste satisfaisant. Yyyy a tenté des efforts pour se contrôler au niveau du comportement mais les bavardages et le manque de concentration l'empêche de se poser réellement. L'adulte doit systématiquement être après lui pour ne pas que ça déborde. Contrairement à la première session, Yyyy n'a pas été agressif envers les adultes malgré les nombreuses remontrances.

A partir de la troisième semaine, le comportement de Yyyy se dégrade largement. Il est de plus en plus difficile de le canaliser surtout en dehors de la classe, il frappe une jeune fille avec qui les relations sont conflictuelles depuis le début. Pendant la classe, il arrive encore à se contenir mais la moindre incartade d'un autre élève devient une ouverture pour Yyyy. De fait, nous le prenons souvent en cours individuel pour lui permettre de travailler de manière efficiente. Lors des activités, il redevient un adolescent structuré et attentif.

De manière générale, Yyyy est aujourd'hui dans une attitude de rejet au niveau scolaire mais aussi face à l'autorité. Il recherche constamment le conflit et provoque l'adulte. Pourtant, dans une relation privilégiée, Yyyy se montre sous un angle différent, devenant un jeune garçon plein d'humour, serviable, intéressant et plus obéissant.

Situation familiale :

Suite à la première session, une mesure AED a été mise en place et la famille est désormais suivie par un éducateur ASE.

Pendant cette session, nous avons établis de nombreux contacts avec les parents. Il nous a semblé judicieux d'impliquer plus souvent le papa aux rencontres car la maman « monopolise » les décisions concernant Yyyy. Le discours au sein de la famille reste le même que la première session. Ils se sentent de plus en plus démunis. De plus, les parents ont un discours très négatif envers le système scolaire, nous devons constamment, lors des entretiens, remettre les choses au point. Il est très difficile d'avoir la confiance de madame et monsieur pour travailler de manière pertinente. D'ailleurs, malgré leur forte demande d'aide, les pistes que nous avons dégagées lors de la précédente session n'ont pas été mises en place par les parents.

Pendant cette session, nous avons réussi à mettre en place le suivi au C.M.P.P.

A la fin de la session, nous avons proposé une orientation en Classe relais pour Yyyy mais la maman souhaiterait davantage une orientation en I.T.E.P. Cette orientation ne nous

semble pas pertinente pour Yyy, les enfants accueillis dans ce type de structures étant très difficiles, nous pensons que cela va davantage « tirer » Dylan vers le bas.